



Madame Elonguert Jessica
Conseillère municipale

Déléguée à l'égalité Homme/Femme,
Lutte contre les discriminations,
Maison des femmes

Monsieur le maire de Creil

Place François Mitterrand,
60100 Creil

À Creil, le 09 Novembre 2020

Objet : Renforcer la lutte contre les violences intrafamiliales durant la période de confinement.

Monsieur le maire,

La crise du Covid-19 frappe durement le pays. Pourtant, le confinement nécessaire, augmente les risques de violences intrafamiliales, notamment à l'égard des femmes et des enfants. Il y a urgence à répondre concrètement à cette situation, à tous les niveaux : national et local.

À l'échelle nationale, une augmentation de plus de 30% des signalements de violence a été constatée depuis le début du confinement.

À l'échelle départementale, une augmentation de 30 % des déplacements pour les conflits familiaux et de 25 % pour les violences conjugales depuis le début du confinement.

À l'échelle de l'agglomération de Creil, les dépôts de plaintes ont diminué de 20%.

À l'échelle communale, plusieurs femmes font état de violences psychologiques, physiques, et/ou morales. Le 27 octobre 2019, le corps une adolescente de 15 ans est retrouvé brûlé au quartier Rouher.

Face à cette crise, la réponse de l'Etat est très insuffisante. Marlène Schiappa annonçait la mise à disposition de 20.000 nuitées d'hôtel pour les femmes victimes de violence sur toute la France. Rapide calcul : cela correspond à environ 300 nuitées par département. De quoi mettre à l'abri 2 femmes pendant 90 jours.

L'Oise n'est pas épargnée par le phénomène des violences à l'égard des femmes.

Chaque commune peut et doit agir pour prévenir les drames et protéger les victimes :

- En rappelant ses responsabilités à l'Etat, en interpellant Mme. le Préfet de l'Oise.
- En renforçant les moyens exceptionnels mis en œuvre par l'agglomération comme mobilisation des moyens de communication de la commune pour diffuser les numéros d'appel d'urgence (tel que 3919, 119), pour mises à l'abri avec un hébergement d'urgence (115) et j'en passe.
- En accélérant la création de la mise en place d'une maison des femmes au sein de la commune, permettant la prise en charge des femmes victimes de violences, une prévention et des soins autour de la contraception et des risques sexuels, une structure qui permette aux femmes de s'émanciper.
- En instaurant des outils d'enquêtes concrètes, officielles et accessibles qui permettront de recueillir des informations sur l'évolution de la situation des femmes et des violences qu'elles subissent.

Je suis à votre disposition pour échanger à ce sujet et mettre en place les mesures nécessaires dans les plus brefs délais.

Madame Elonguert Jessica
Conseillère municipale
Déléguée à l'égalité Homme/Femme,
Lutte contre les discriminations,
Maison des femmes

